

# SOUTIENS FINANCIERS POUR LES ENTREPRISES

Dernière mise à jour : 17 septembre 2021




## 1. BESOINS EN LIQUIDITÉS

MESURES ANNONCÉES	CLIENTÈLE ADMISSIBLE	DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE	DATE LIMITE	FAIRE UNE DEMANDE
Programme de crédit aux entreprises (PCE) d'Exportation et développement Canada (EDC) et de la Banque de développement du Canada (BDC)	Entreprises.	Accès à du crédit additionnel jusqu'à 6,25 millions \$ garanti à 80% par EDC ou la BDC et 20% par votre institution financière.  Plus d'informations ici : <a href="#">EDC</a> et <a href="#">BDC</a>	31 décembre 2021	Demande disponible auprès de votre institution financière.
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)	Entreprises, OBNL et organismes de bienfaisance canadiens qui ont subi une baisse de revenus en raison de la COVID-19.	Subvention pour couvrir une partie du loyer commercial ou des dépenses immobilières.  Plus d'informations ici : <a href="#">SUCL</a>	23 octobre 2021	<a href="#">Demande SUCL disponible en ligne.</a>
Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE)	Plus grands employeurs du Canada qui sont incapables de se financer sur le marché privé ayant un revenu annuel d'au moins 300 millions \$.	Financement de transition d'au moins 60 millions \$ versé par la Corporation de développement des investissements du Canada (CDEV) en collaboration avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le ministère des Finances.  Plus d'informations ici : <a href="#">CUGE</a>	En cours	Demande disponible en ligne auprès de la Corporation de développement des investissements du Canada ( <a href="#">CDEV</a> )

# SOUTIENS FINANCIERS POUR LES ENTREPRISES


Dernière mise à jour : 17 septembre 2021



	<b>Programme de financement pour les moyennes entreprises</b>	Entreprises avec chiffres d'affaires de 100 à 500 millions \$ et entreprises du secteur pétrolier et du gaz.	Prêt subordonné allant de 12.5 à 60 millions \$. Remboursable en 4 ans  Plus d'informations ici : <a href="#">BDC</a>	31 décembre 2021	Demande disponible auprès de votre institution financière.
	<b>Garantie du Programme de crédit pour les secteurs très touchés</b>	Entreprises des secteurs du tourisme, de l'accueil, de l'hébergement de la restauration et PME.	Prêt allant de 25 000 \$ à 1 million \$. Remboursable jusqu'à 10 ans.  Plus d'informations ici : <a href="#">PCSTI</a>	31 décembre 2021	Demande disponible auprès de votre institution financière.
	<b>Programme de prêts conjoints</b>	PME.	Prêt allant de 1 à 12,5 millions \$. Incluant les paiements de capital et d'intérêts réguliers sur la dette actuelle.  Plus d'informations ici : <a href="#">BDC</a>	31 décembre 2021	Demande disponible auprès de votre institution financière.
	<b>Prêt pour petites entreprises</b>	Pour les entreprises en opération depuis au moins 24 mois.	Prêt en ligne allant jusqu'à 100 000 \$. Remboursable en 5 ans.  Plus d'informations ici : <a href="#">BDC</a>	En cours	<a href="#">Demande de prêt pour petite entreprise disponible en ligne.</a>

# SOUTIENS FINANCIERS POUR LES ENTREPRISES

Dernière mise à jour : 17 septembre 2021

	<b>Programme d'aide d'urgence aux PME (PAUPME)</b>	Entreprises de tous secteurs d'activité, OSBL et entreprises d'économie sociale réalisant des activités commerciales	Prêt maximal de 50 000 \$. Plus d'informations ici : <a href="#">PAUPME</a>	Jusqu'à 4 semaines après la levée de l'urgence sanitaire.	<a href="#">Demande PAUPME disponible en ligne.</a>
	<b>Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE)</b>	Entreprises, coopératives, OSBL et entreprises d'économie sociale qui sont en situation précaire et qui vivent des difficultés temporaires.	Prêt ou garantie de prêt, minimum de 50 000 \$ Plus d'information ici : <a href="#">PACTE</a>	Jusqu'à 4 semaines après la levée de l'urgence sanitaire.	Demande disponible auprès de votre institution financière.
	<b>Nanoprêt d'urgence par Fonds d'emprunt Laurentides</b>	PME des Laurentides.	Prêt jusqu'à 5 000\$. Plus d'informations ici : <a href="https://felaurentides.org/nous-contacter/">https://felaurentides.org/nous-contacter/</a>	Encours	<a href="#">Demande de nanoprêt d'urgence disponible en ligne.</a>
<b>Financement de la Caisse de dépôt et placement du Québec</b>	Entreprises québécoises temporairement affectées par la COVID-19.	Enveloppe de 4 milliards \$ et financement minimum de 5 millions \$ par entreprise. Plus d'informations ici : <a href="#">CDPQ</a>	Encours	<a href="#">Demande de financement disponible en ligne.</a>	
<b>Versement à Futurpreneur</b>	Pour les jeunes âgés entre 18 et 39 ans qui désirent lancer une entreprise.	Prêt pouvant aller jusqu'à 20 000\$. Possibilité de jumeler avec un prêt de 40 000 \$ de la BDC. Plus d'informations ici : <a href="#">Futurpreneur</a>	Encours	<a href="#">Demande Futurpreneur disponible en ligne.</a>	


# SOUTIENS FINANCIERS POUR LES ENTREPRISES

Dernière mise à jour : 17 septembre 2021




	<b>Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires</b>	Tous les propriétaires d'entreprise et les entrepreneurs noirs.	Prêt de 25 000 \$ à 250 000 \$. Plus d'informations ici : <a href="#">Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires.</a>	En cours	<a href="#">FACE</a>
--	---	---	---	----------	----------------------

## 2. SUBVENTIONS SALARIALES ET AIDE POUR LE MAINTIEN EN EMPLOI


	MESURES ANNONCÉES	CLIENTÈLE ADMISSIBLE	DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE	DATE LIMITE	FAIRE UNE DEMANDE
	<b>Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)</b>	Entreprises, OBNL et organismes de bienfaisance.	Subventions équivalentes jusqu'à 75 % des salaires des employés. Plus d'informations ici : <a href="#">SSUC</a>	23 octobre 2021	<a href="#">Demande SSUC disponible en ligne.</a>
	<b>Programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC)</b>	Employeurs canadiens ayant subi une baisse de revenus d'au moins 10 % pendant la pandémie.	Subvention qui couvre une partie du salaire hebdomadaire des employés. Jusqu'au 25 septembre 2021, l'employeur peut opter pour la SSUC ou pour le PEREC, selon ce qui lui donne le montant le plus élevé. <a href="#">PEREC</a>	20 novembre 2021	<a href="#">Demande PEREC disponible en ligne</a>

## SOUTIENS FINANCIERS POUR LES ENTREPRISES

Dernière mise à jour : 17 septembre 2021


	<b>Programme de travail partagé</b>	Entreprises privées, entreprises du secteur public et employeurs sans but lucratif.	Prolongation de la durée des ententes de Travail partagé de 38 à 76 semaines et suppression de la période d'attente obligatoire. Plus d'informations ici : <a href="#">Travail partagé</a>	24 septembre 2022	<a href="#">Demande de travail partagé disponible en ligne.</a>
--	-------------------------------------	---	---	-------------------	---

### 3. SOUTIENS POUR LES SECTEURS AGROALIMENTAIRES

	MESURES ANNONCÉES	CLIENTÈLE ADMISSIBLE	DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE	DATE LIMITE	FAIRE UNE DEMANDE
	<b>Programme d'emploi et de compétences des jeunes dans le milieu agricole</b>	Les agriculteurs, les transformateurs et les organisations agricoles à but non lucratif qui offrent des opportunités pour les jeunes.	Compensation couvrant 50 % des frais rattachés à l'embauche de jeunes de 15 à 30 ans, jusqu'à concurrence de 14 000 \$.  La compensation peut s'élever à 80 % pour l'embauche de jeune autochtone ou des jeunes confrontés à des obstacles.  Plus d'informations ici : <a href="#">Emplois agricoles</a>	En cours	<a href="#">Demande disponible en ligne.</a>

## SOUTIENS FINANCIERS POUR LES ENTREPRISES

Dernière mise à jour : 17 septembre 2021

	<p><b>Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers (PAIOTET)</b></p>	<p>Les employeurs canadiens des secteurs de l'agriculture, de la pêche ainsi que de la production et de la transformation des aliments.</p>	<p>1 500 \$ par travailleur afin d'assumer les coûts associés à la période d'isolement obligatoire de 14 jours jusqu'au 15 juin 2021. 750 \$ par travailleur après cette date.</p> <p>Plus d'informations ici : <a href="#">PAIOTET</a></p>	<p>31 août 2021</p>	<p><a href="#">Demande PAIOTET disponible en ligne.</a></p>
	<p><b>Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM)</b></p>	<p>Entreprises québécoises qui œuvrent dans la transformation et l'emballage de produits de la mer, ou les organismes québécois qui soutiennent cette industrie.</p>	<p>Investissement total de 62,5 millions \$.</p> <p>Au Québec, le fonds est administré par DEC et dispose d'une enveloppe de 9,1 millions \$</p> <p>Pour financer l'achat d'équipement de protection des travailleurs ou l'achat de congélateurs et répondre aux nouvelles exigences du marché.</p> <p>Plus d'informations ici : <a href="#">FCSPM</a></p>	<p>31 mars 2022</p>	<p><a href="#">DEC</a></p>

# SOUTIENS FINANCIERS POUR LES ENTREPRISES

Dernière mise à jour : 17 septembre 2021



## 4. AUTRES SOUTIENS DISPONIBLES

	MESURES ANNONCÉES	CLIENTÈLE ADMISSIBLE	DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE	DATE LIMITE	FAIRE UNE DEMANDE
VILLE- ST- JÉRÔME	<b>Report des paiements de taxes municipales</b>	Propriétaires d'immeubles industriels et commerciaux.	<p>Les propriétaires auront la possibilité de reporter leurs paiements de taxes municipales. Sans intérêts et pénalités.</p> <p>Plus d'informations ici : <a href="http://villede.saint-jerome.ca">Ville de Saint-Jérôme</a></p>	30 septembre 2021	<a href="http://villede.saint-jerome.ca">Ville de Saint-Jérôme.</a>
	<b>Crédit de taxes Essor industriel – Volet Expansion</b>	Propriétaires d'entreprises industrielle et manufacturière.	<p>Baptisé le programme Essor industriel, la Ville de Saint-Jérôme offre un nouveau programme de crédit de taxes pour inciter les investisseurs à s'installer sur son territoire. Il vise le développement de la nouvelle zone d'innovation industrielle (ZII), située dans le secteur du boulevard Maisonneuve et de la rue Claude-Audy, laquelle est appelée à devenir la zone industrielle par excellence des Laurentides.</p> <p>Plus d'information ici : <a href="https://www.vsj.ca/credit-de-taxes-essor-industriel/">https://www.vsj.ca/credit-de-taxes-essor-industriel/</a></p>	En cours	<a href="#">BDE</a>

## SOUTIENS FINANCIERS POUR LES ENTREPRISES

Dernière mise à jour : 17 septembre 2021



	<b>Crédit de taxes Essor industriel – Volet Revitalisation</b>	Propriétaires d'entreprises industrielle et manufacturière.	Le programme comporte aussi un volet revitalisation, qui encourage les entreprises déjà établies dans la zone d'innovation industrielle à effectuer des travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation.  Plus d'information ici : <a href="https://www.vsj.ca/credit-de-taxes-essor-industriel/">https://www.vsj.ca/credit-de-taxes-essor-industriel/</a>	En cours	<a href="#">BDE</a>
<b>VILLE ST-JÉRÔME</b>	<b>Abolition des frais de demande pour les permis de terrasse</b>	Les restaurateurs situés dans le quadrilatère formé par les rues du Palais, Latour, Labelle et de Villemure.	Les restaurateurs concernés peuvent obtenir gratuitement un permis pour l'aménagement temporaire d'une terrasse sur la voie publique.  Plus d'informations ici : <a href="#">Ville de Saint-Jérôme</a>	En cours	<a href="#">Demande disponible en communiquant avec la Centrale du citoyen.</a>
<b>VILLE ST-JÉRÔME</b>	<b>Vignettes de stationnement à 50% de rabais</b>	Tous.	Rabais de 50 % appliqué sur l'ensemble des vignettes proposées par la Ville de Saint-Jérôme. 69 cases gratuites de stationnement de 30 et 60 minutes au centre-ville.  Plus d'informations ici : <a href="#">Ville de Saint-Jérôme</a>	En cours	<a href="#">Communiquer avec la Centrale du citoyen</a>
	<b>Mesures d'assouplissement d'Hydro-Québec</b>	Tous les clients d'Hydro-Québec.	Aucune coupure d'électricité pour non-paiement.  Plus d'informations ici : <a href="#">Hydro-Québec</a>	En cours	<a href="#">Hydro-Québec</a> 1 888 385-7252





# SOUTIENS FINANCIERS POUR LES ENTREPRISES

Dernière mise à jour : 17 septembre 2021



## 5. NOUVELLES

	MESURES ANNONCÉES	CLIENTÈLE ADMISSIBLE	DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE	DATE LIMITE	SOURCE
	Un cadre d'intervention touristique 2021-2025 pour soutenir et propulser la relance de l'industrie	Secteur touristique.	Le montant alloué aux futures actions en lien avec le Cadre d'intervention touristique 2021-2025 est de 225 millions de dollars.	À venir	<a href="#">Québec</a>
	Plan de relance économique du milieu culturel	Artistes.	Une somme supplémentaire de 12 M\$ est injectée dans le programme de bourses du Conseil des arts et des lettres du Québec.	À venir	<a href="#">Québec</a>